

SEMINAIRE D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

25 – 27 juillet 2017
Kinshasa – Pullman Hôtel

Lettre d'orientation budgétaire 2018

Raymond NDUDI PFUTI
Secrétaire Général au Budget

Sommaire

Introduction générale

1. Fondement juridique

2. Portée

3. Contenu pour les trois prochaines années

4. Quelques domaines d'intervention préconisés dans le LOB 2018

5. Conditions pour réaliser la cohérence du processus budgétaire

6. Mesures d'encadrement des dépenses

7. Mesures d'encadrement des recettes

Introduction générale

L'article 12 de la LOFIP stipule que :

- ❑ La politique budgétaire est définie par le Gouvernement central dans un programme approuvé par l'Assemblée nationale ;
- ❑ Le programme du Gouvernement est mis en œuvre par le pouvoir central, la province et l'entité territoriale décentralisée ;
- ❑ ceci montre bien le soucis de cohérence que doit revêtir la politique budgétaire qui doit établir un lien étroit avec :
 - **en horizontal, les stratégies et les politiques sectorielles ;**
 - **en vertical, les stratégies et politiques des provinces et ETD**

Introduction générale

Pour en assurer la cohérence, le législateur a prévu la Lettre d'Orientation Budgétaire comme **document contenant les mesures d'encadrement de la politique budgétaire.**

1. Fondement juridique

- L'article 12 de la LOFIP donne le **champ d'application de la politique budgétaire** (celle sur les recettes, les dépenses et le solde).
- L'article 13 alinéa 4 précise le **processus d'établissement de la Lettre d'orientation Budgétaire (LOB)**.

2. Portée

- ❑ La LOB Contient les **mesures d'encadrement de la politique budgétaire** et permet de cadrer les prévisions budgétaires.

3. Contenu pour les trois prochaines années

3.1. Situation de l'activité économique et perspectives internationales :

- **Embellie de l'activité économique mondiale** (taux de croissance de 3,6% en 2018 et 3,8% en 2019, contre 3,5% en 2017;
- Dans le pays avancés, croissance économique en 2018 **maintenue à son niveau de 2017** (2%) ;
- Dans les **pays émergents et développés** : accélération de l'activité économique (4,5% en 2017, contre 4,8% en 2018) ;

3. Contenu pour les trois prochaines années

3.2. Situation et perspectives économiques nationales :

- **Reprise de l'activité économique**, due notamment à l'accélération des réformes structurelles, la poursuite de la mise en œuvre des politiques sectorielles et la remontée des principales cours des principaux produits d'exportation du pays

3. Contenu pour les trois prochaines années

Indicateurs	2017 (voté)	2018	2019	2020
Taux de croissance du PIB (en%)	3,5	4,60	5,7	7,0
Taux d'inflation moyen (en%)	12,50	25,10	23,5	12,5
Taux d'inflation fin période (en%)	17,90	22,20	18,0	7,0
Déflateur du PIB	4,5	4,6	8,0	9,0
Taux de change moyen (FC/USD)	1.452,25	1.889,50	2.031,1	2.068,2
Taux de change fin période (FC/USD)	1.688,90	1.931,70	2.118,6	2.192,8
PIB nominal (en milliards de FC)	47.431,87	68.617,10	85.535,90	102.941,40

3. Contenu pour les trois prochaines années

❑ 3.3. Politiques publiques ciblées

Poursuite de la mise en œuvre des objectifs définis dans le PAG du Gouvernement, à savoir :

- **Organiser les élections ;**
- **Stabiliser et relancer l'économie nationale ;**
- **Améliorer les conditions de vie de la population ;**
- **Restaurer la sécurité des personnes et de leurs biens.**

4. Quelques domaines d'intervention préconisés dans la LOB en 2018

- ❑ **Infrastructure et Travaux Publics** : Améliorer les infrastructures routières, établir le trafic par la réouverture des réseaux en terre battue, réhabiliter les réseaux existants ;
- ❑ **Energie** : améliorer la capacité de production d'énergie ;
- ❑ **Transport** : améliorer le secteur de transport terrestre, fluvial, lacustre ;
- ❑ **Tourisme** : réhabiliter divers sites touristiques et améliorer les voies d'accès ;
- ❑ **EPSP** : améliorer la qualité de l'enseignement par la construction, la réhabilitation et l'équipement des écoles ;
- ❑ **Santé** : réduire le taux de mortalité infantile de 92 à 40 pour mille et améliorer ,l'accès de soins de santé

4. Quelques domaines d'intervention préconisés dans la LOB en 2018

- ❑ **Agriculture** : vise la transformation du secteur pour assurer la diversification de l'économie ;
- ❑ **Développement Rural** : vise l'amélioration qualitative et quantitative des infrastructures en milieu rural
- ❑ Etc...

4. Quelques domaines d'intervention préconisés dans la LOB en 2018

Dans ce cadre, il est chaque fois déterminé la cible à atteindre et quelques actions prioritaires à mener.

5. Conditions pour réaliser la cohérence du processus budgétaire

Il est indispensable que les étapes du processus budgétaire soient mises en cohérence :

- 0 Planification stratégique et opérationnelle ;**
- 0 Mise en œuvre des programmes, sous-programmes et projets;**
- 0 Suivi d'exécution et des résultats;**
- 0 Évaluation;**
- 0 Rétroaction.**

6. Mesures d'encadrement des recettes

- ❑ Répondre au principe de sincérité et s'aligner, dans la présentation des recettes à la nomenclature budgétaire ;
- ❑ Tenir compte dans les prévisions des recettes fiscales et non fiscales, des ressources attendues des secteurs innovants, des retombées à ce jour des mesures de stabilisation et de relance de l'économie nationale ainsi que des réformes amorcées

6. Mesures d'encadrement des recettes

Principe de projection

- ❑ Partir des réalisations des recettes de trois derniers exercices pour établir les prévisions des recettes des budgets annexes et des comptes spéciaux

7. Mesures d'encadrement des dépenses

Principe d'allocation

- ❑ Les allocations budgétaires doivent refléter les priorités sectorielles sur base des critères d'allocation prévus dans la circulaire budgétaire 2018
- ❑ Une attention particulière doit être portée aux secteurs porteurs de croissance

Merci de votre attention